

L'ATELIER INTER PAYS POUR LA DISSEMINATION DES RESULTATS DE L'EVALUAT DES SAA ET INTRODUCTION DES MEILLEURES PRATIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PERENNISATION DES SAA

Contribution du Niger

Saly, octobre 2013

Politique Nationale sur les SAA (1)

- Les SAA rentrent dans un cadre général des SONU à travers la compétence AMIU.

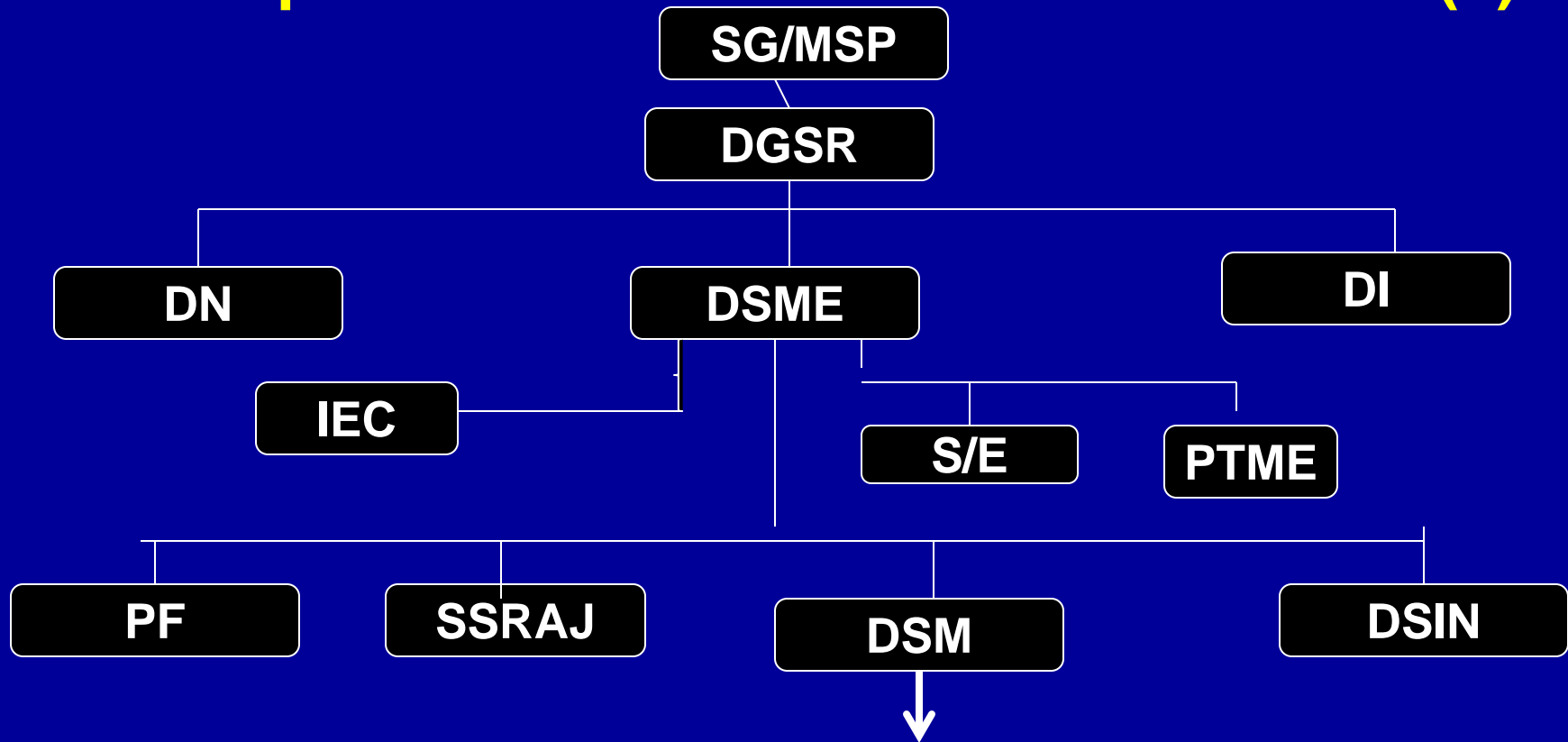
Il n'existe pas un document national sur les SAA de façon isolée

Politique Nationale sur les SAA (2)

De façon plus générale il existe:

- Une politique nationale de la SR à travers:
 - Existence des normes et procédures SR
 - Existence d'une structure de coordination SR la DGSR
 - La SR est l'axe stratégique phare du plan de développement sanitaire;
 - Existence d'un plan de sécurisation des produits SR
 - Adoption de la loi SR

Politique Nationale de la santé maternelle (1)



- SONU,
- SONNE
- CPNR
- Feuille de route pour l'accélération de la réduction de la MM
- Revue de décès maternel et le processus de son institutionnalisation
- SAA,
- Lutte contre les HPP
- etc.

Politique Nationale de la santé maternelle (2)

- La PNSM se caractérise aussi par un Engagement politique qui se matérialise par:
 - ✓ Le lancement de la CARMMA et la nomination de son Ambassadrice;
 - ✓ La gratuité de certaines interventions en faveur de la santé de la mère (CSR, CPNR, PF, cancers génitaux et l'accouchement assisté);
 - ✓ Implication personnelle des 1eres dames dans le plaidoyer en faveur de la santé maternelle.

Existence d'un guide national sur les SAA

A l'heure actuelle la réponse est non.

C'est un processus en cours et nous sommes à l'étape d'élaboration de ce guide avec l'aide de l'organisation VSI

Programme national pour la formation en SAA

- **Pour la formation initiale, les SAA sont enseignés dans les écoles de santé (infirmiers et sages femmes) et à la faculté de médecine dans le cadre des SONU;**
- **Pour la formation continue il y'a aussi des formateurs nationaux en SAA qui forment des prestataires sur le terrain.**

Politique nationale des soins

Par insuffisance des médecins, la politique nationale des soins à déléguer la prescription des produits et certains actes médicaux aux infirmiers et sage femmes.

Ainsi les AMIU, l'insertion d'implants et de DIU sont des gestes pratiqués par les médecins que les infirmiers et sages femmes.

**Je vous remercie de votre
aimable attention**

